

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché privé de travaux

CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS PTZ - BOURG DE KOUROU
(6 PTZ - Rue Renardière & 7 PTZ - Rue Dr Floch)

Travaux de VRD – Lot 1B – Réseaux divers

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée.

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

Travaux de VRD relatifs à l'opération de construction de 13 logements PTZ composés de 6 PTZ situés rue Renardière et 7 PTZ situés rue Dr. Floch au Bourg de KOUROU.

Les travaux VRD feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis comme suit :

- ❖ Lot n°1A : Terrassements préliminaires,
- ❖ Lot n°1B : Réseaux divers

Les travaux objet du lot n°1A « Terrassements préliminaires » ont déjà été exécutés.

Les travaux de la présente consultation concernent uniquement le lot n°1B - Réseaux divers.

Les variantes sont autorisées.

4. Délai d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est de cinq (5) mois pour les travaux VRD, dont 1 mois pour la période de préparation.

5. Date prévisionnelle de début des travaux

3ème trimestre 2022.

6. Conditions de participation

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires, etc.) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

7. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Avant toute notification, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché devra produire les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

8. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

L'Acheteur retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse.

9. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le Dossier de Consultation est disponible gratuitement, sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

10. Adresse où les offres doivent être transmises :

Uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

11. Date limite de réception des offres

Lundi 13 juin 2022 à 12h00.

12. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingts (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

13. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur. Une réponse sera alors diffusée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

14. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

15. Organes de publication

- . BOAMP n° 22-71997
- . Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

16. Date d'envoi à la publication

Jeudi 19 mai 2022